



Déclaration préalable du SNUipp-FSU Somme

CAPD du 29 août 2013

Monsieur le Directeur académique,

Quelques avancées vont permettre d'améliorer le quotidien des collègues dans les écoles.

Les EVS dans les écoles

L'annonce de l'arrivée d'aides administratives dans certaines écoles de moins de 4 classes et dans celles à 9 classes en priorité va enfin leur permettre de mieux fonctionner. Le SNUipp-FSU accueille cette nouvelle avec satisfaction, même si de véritables emplois pérennes et correctement rémunérés seraient la solution la plus satisfaisante.

L'augmentation du ratio hors classe

L'augmentation du ratio de l'accès à la Hors Classe va améliorer les revenus de plusieurs de nos collègues et ainsi leur permettre d'obtenir une meilleure pension lors de leur départ à la retraite. Même si cette amélioration ne répond pas à notre revendication d'un échelon supplémentaire accessible à tous, nous actons positivement ce qui ne peut être qu'un premier pas.

Mouvement

Les dernières affectations prononcées lors de cette phase répondent à la nécessité d'affecter un enseignant sur chaque poste resté vacant. Or, quelques enseignants avec un barème inférieur à ceux présents au 3^{ème} mouvement ont été affectés d'office le 2 juillet dernier sur des postes réputés plus intéressants ou moins contraignants. Le SNUipp-FSU Somme dénonce cette situation et demande que les enseignants restés sans poste à l'issue du second mouvement puissent classer les postes restants par ordre de préférence afin que ceux-ci soient attribués dans le respect du barème, en toute transparence.

Rythmes scolaires

Le SNUipp-FSU sera particulièrement vigilant à ce que la mise en place des nouveaux rythmes ne dégrade pas les conditions de travail des enseignants et des élèves. Nous sommes très inquiets sur les deux écoles dont l'amplitude horaire reste la même, où la pause méridienne est plus longue (2h30) : Boves et Liomer. Les activités proposées par la municipalité n'ont toujours pas été communiquées aux enseignants.

Par ailleurs, l'utilisation des classes pour les activités péri-éducatives (au mépris du travail pédagogique en cours) est inadmissible.

La réforme des retraites

Après des réformes qui, depuis 2003, ont dégradé le niveau de pensions des retraites, allongé la durée de travail, conduit à des inégalités et fragilisé le système par répartition, il faudrait engager une réforme qui redonne confiance et pérennise notre système par répartition.

La FSU attendait du gouvernement qu'il revienne sur l'âge légal de départ à la retraite toujours fixé à 62 ans, qu'il renonce à tout allongement de la durée de cotisation et à la hausse des cotisations des salariés, qu'il revienne sur le système de « décote-surcote », mécanisme injuste visant à la baisse généralisée des pensions.

La FSU attend des mesures novatrices qui prennent en compte les réalités du travail et la situation de l'emploi. Ainsi, l'élévation du niveau de qualification, la production croissante de richesses conduisent à intégrer de nouvelles situations comme la prise en compte des années d'étude dans le calcul de la retraite, un effort de financement des employeurs ou des détenteurs de capitaux. Mettre à contribution les revenus financiers, moduler les cotisations des entreprises en fonction de leur politique d'emploi et de salaires sont des pistes à étudier... Et pour la FSU, l'emploi et les salaires sont essentiels au financement des retraites. Le gouvernement doit donc engager une politique déterminée pour l'emploi et la revalorisation des salaires.

Soucieuse de l'avenir des jeunes, la FSU pense que cette réforme n'offrira pas de réelles perspectives aux jeunes générations et ne leur redonnera pas confiance dans notre système solidaire de retraite.

A l'heure des choix qu'annonce le gouvernement, la FSU engage les salariés, les retraités mais aussi les chômeurs et les jeunes à se faire entendre pour peser. Elle poursuit sa campagne d'information et de débats pour une véritable réforme progressiste des retraites. La FSU appelle à la mobilisation unitaire la plus large possible pour la journée d'action interprofessionnelle avec grèves et manifestations le 10 septembre prochain.